

**En 2022, les personnes ayant des limitations fonctionnelles sévères sont moins souvent en emploi et plus souvent au chômage que les personnes n'en ayant pas. Cet écart augmente avec le nombre de limitations sévères déclarées. Les personnes ayant des limitations physiques (motrices ou autres) ou relationnelles sont particulièrement éloignées de l'emploi.**

### Plus les personnes déclarent de limitations sévères, plus elles sont éloignées de l'emploi

En 2022, en France métropolitaine, les personnes âgées de 15 à 64 ans vivant en logement ordinaire et déclarant avoir des **limitations fonctionnelles sévères**<sup>1</sup>, c'est-à-dire une difficulté importante affectant une fonction sensorielle, motrice, physique autre que motrice (mordre, mâcher ou contrôler ses selles ou urines), liée à la mémoire, la concentration ou l'organisation, ou encore liée au relationnel (difficultés relationnelles, comportementales ou psychologiques) sont plus éloignées de l'emploi que celles n'en déclarant aucune. 64 % des personnes ayant une limitation sévère occupent un emploi, contre 73 % des personnes n'en déclarant aucune (*graphique 1*). Ce taux d'emploi<sup>2</sup> diminue lorsque le nombre de limitations augmente : de 48 % pour les personnes ayant deux limitations sévères de type différents à seulement 30 % pour celles en ayant au moins trois.

Les personnes actives déclarant des limitations fonctionnelles sévères se déclarent plus souvent chômeuses que les autres personnes actives<sup>3</sup>, qu'elles soient inscrites ou non au Pôle emploi<sup>4</sup>. C'est le cas de 12 % des personnes actives déclarant une forme de limitation sévère, contre 9 % de celles n'en ayant aucune. Cet éloignement de l'emploi est d'autant plus marqué que les personnes rencontrent des limitations importantes de types différents : seulement 37 % des personnes sévèrement limitées dans au moins trois fonctions différentes sont actives et près d'un quart de ces actifs déclarent être chômeurs.

### Moins d'une personne ayant des limitations motrices sur deux travaille

Parmi les personnes déclarant au moins une limitation fonctionnelle, l'éloignement de l'emploi varie selon le type de limitation. Celles ayant des limitations physiques affectant leur mobilité sont le moins souvent en emploi (43 %), suivies par les personnes ayant des limitations physiques affectant d'autres fonctions ou des limitations relationnelles : moins de la moitié d'entre elles travaillent en 2022 (*graphique 2*). Les personnes ayant une de ces limitations (physique ou relationnelle) sont aussi moins souvent actives et plus souvent au chômage que l'ensemble des personnes ayant au moins une limitation importante. Leur taux de chômage est même deux fois plus élevé que celui des personnes n'ayant aucune limitation sévère (18 % contre 9 %).

Un peu plus de la moitié des personnes ayant des limitations sensorielles (troubles de la vue ou l'audition) occupent un emploi en 2022 (54 %) et, lorsqu'elles sont actives, 12 % d'entre elles sont au chômage.

Enfin, les personnes ayant des limitations sévères liées à la mémoire, la concentration ou l'organisation sont plus souvent en emploi et moins souvent au chômage : 62 % sont en emploi et, lorsqu'elles sont actives, 11 % sont au chômage, contre respectivement 57 % et 13 % de l'ensemble des personnes ayant des limitations sévères. Elles restent cependant plus éloignées de l'emploi que les personnes n'ayant aucune limitation importante. ■

#### Pour en savoir plus

> **Eideliman, J.-S., Rey, M.** (2024, novembre), [Le handicap, différentes approches pour une notion complexe – Premiers résultats de l'enquête Autonomie 2022](#). DREES, *Études et Résultats*, 1317.

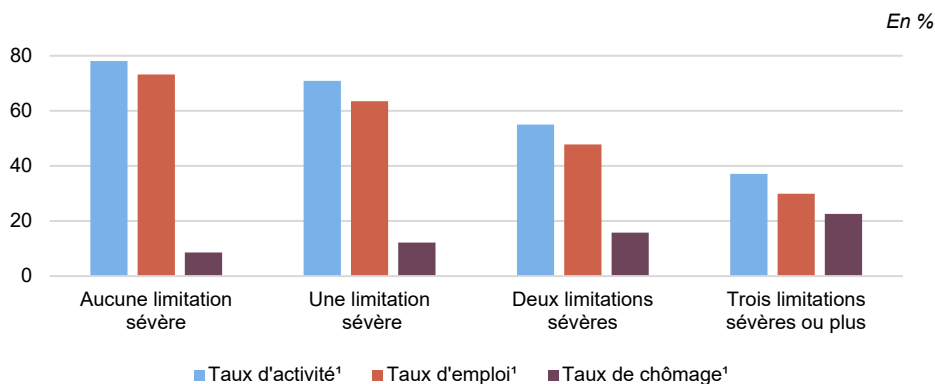
<sup>1</sup> Elles représentent 22 % de la population des 15 à 64 ans (fiche 3.1).

<sup>2</sup> Le taux d'emploi correspond ici à la part de personnes de 15 à 64 ans déclarant occuper un emploi sur l'ensemble de la population de 15 à 64 ans, il est différent du **taux d'emploi au sens du BIT**.

<sup>3</sup> Les actifs correspondent ici aux personnes de 15 à 64 ans se déclarant en emploi, en apprentissage ou stage rémunéré, ou au chômage (qu'elles soient inscrites ou non à Pôle emploi). Le taux d'activité (rapport

entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population de 15 à 64 ans) calculé dans cette fiche est différent du **taux d'activité au sens du BIT**.

<sup>4</sup> Ce taux de chômage est différent du **taux de chômage au sens du BIT** ; il s'agit ici de la part de personnes actives de 15 à 64 ans se déclarant chômeuses, qu'elles soient inscrites ou non à Pôle emploi, rapporté à l'ensemble des actifs du même âge.

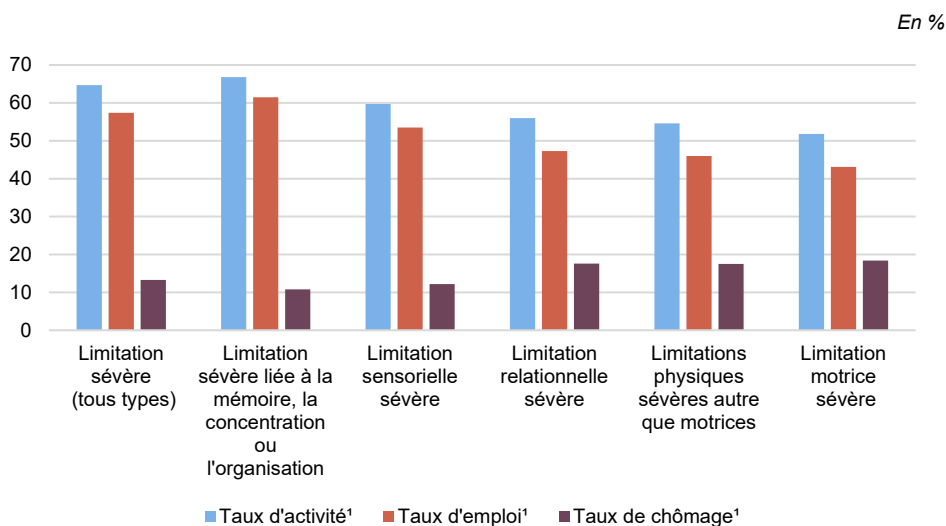
**Graphique 1** Emploi, activité et chômage selon le nombre de limitations déclarées

1. Voir notes de bas de page 1 à 3.

**Lecture** > En 2022, 55 % des personnes déclarant des limitations sévères de deux types différents sont en emploi.

**Champ** > France métropolitaine, population âgée de 15 à 64 ans et vivant en logement ordinaire.

**Source** > DREES, enquête Autonomie 2022 en logement ordinaire.

**Graphique 2** Emploi, activité et chômage selon le type de limitations déclarées

1. Voir notes de bas de page 1 à 3.

**Lecture** > En 2022, 62 % des personnes ayant au moins une limitation sévère liée à la mémoire, la concentration ou l'organisation sont en emploi.

**Champ** > France métropolitaine, population âgée de 15 à 64 ans et vivant en logement ordinaire.

**Source** > DREES, enquête Autonomie 2022 en logement ordinaire.